

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

(Les réponses qui suivent, remises au greffier de la Chambre, sont imprimées dans le compte rendu officiel des *Débats* en conformité de l'article 39 du Règlement.)

### DÉCRETS DU CONSEIL RENDUS

#### Question n° 74—M. Fisher:

1. Combien de décrets du Conseil ont été rendus depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1956 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1957 et depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1957 jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1958?

2. L'un ou l'autre des décrets du conseil rendus depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1957 jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1958 est-il secret?

3. L'un ou l'autre de ces décrets modifie-t-il, change-t-il, abroge-t-il quelque loi en vigueur, ou en suspend-il l'application?

#### Réponse du très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):

1. Les décrets du gouverneur en conseil rendus du 1<sup>er</sup> juillet 1956 au 1<sup>er</sup> juillet 1957 se sont établis à 3,758, dont 1,912 ont été des délibérations du Conseil du Trésor approuvées par le gouverneur en conseil; du 1<sup>er</sup> juillet 1957 au 1<sup>er</sup> juin 1958, ils se sont établis à 3,165, dont 1,559 ont été des délibérations du Conseil du Trésor approuvées par le gouverneur en conseil.

2. Non; ils ne sont pas secrets.

3. Seulement lorsque le cas est prévu dans une certaine loi adoptée par le Parlement.

### CHEMINS DE FER DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS —RÉPARTITION DES WAGONS COUVERTS

#### Question n° 95—L'hon. M. Chevrier:

1. Combien de wagons à marchandises appartenant a) au National-Canadien, b) au Pacifique-Canadien, y avait-il aux États-Unis aux dates suivantes de l'année 1957: (i) 31 juillet, (ii) 31 août, (iii) 30 septembre, (iv) 31 octobre, (v) 30 novembre, (vi) 31 décembre?

2. Combien de wagons à marchandises appartenant à des chemins de fer américains y avait-il au Canada aux dates susmentionnées?

#### Réponse de l'hon. George H. Hees (ministre des Transports):

La statistique qui suit a été préparée d'après le sommaire portant sur les endroits où se trouvent les wagons à marchandises. Ces relevés ont été communiqués au ministère des Transports par l'Association des chemins de fer du Canada:

1. a) (i) 10,633; (ii) 11,550; (iii) 11,058; (iv) 10,188; (v) 9,888; (vi) 8,602.

b) (i) 9,012; (ii) 9,781; (iii) 9,990; (iv) 9,800; (v) 9,315; (vi) 8,010.

2. (i) 6,599; (ii) 7,221; (iii) 6,653; (iv) 6,658; (v) 6,332; (vi) 5,556.

La réponse au n° 2 ne comprend pas les wagons couverts appartenant à des chemins de fer américains qui se trouvaient sur d'autres voies ferrés canadiennes que celles du National-Canadien et du Pacifique-Canadien.

### PRÊTS AUX PÊCHEURS, COMTÉ DE NORTHUMBERLAND (N.-B.)

#### Question n° 155—M. McWilliam:

1. Quel est, depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, le nombre et le montant des prêts accordés chaque année aux pêcheurs du comté de Northumberland (Miramichi), au Nouveau-Brunswick?

2. Combien de prêts ont été accordés par des banques à charte et combien par des caisses populaires ou des sociétés coopératives de crédit?

#### Réponse de l'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances):

1. Aucun.

2. Voir réponse au n° 1.